



Le suivi de l'insertion des ingénieurs agronomes - Promotion 2009 -

Les enquêtes d'insertion professionnelle menées par les établissements d'enseignement supérieur agronomique ont permis, pour la première fois, de suivre à court et moyen terme les parcours d'insertion professionnelle d'une même promotion d'ingénieurs.

- si plus de la moitié des ingénieurs de la promotion 2009 exerce une activité professionnelle au moment des deux interrogations, un tiers change de situation et emprunte des parcours variés ;
- si les effets de la mobilité sur la qualité de l'emploi sont très positifs, les ingénieurs qui occupent la même activité professionnelle entre 2010 et 2011 connaissent, à la date de la dernière enquête, de meilleures conditions d'emploi.

Contexte et méthodologie

Les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées chaque année par 12 établissements d'enseignement supérieur agronomique¹ auprès de leurs anciens étudiants ont pu être mobilisées afin d'apprécier le suivi de l'insertion. La promotion d'ingénieurs diplômés en 2009 a été interrogée en février 2010 (insertion à court terme) et en février 2011 (insertion à moyen terme)². Leurs réponses ont été rapprochées afin d'observer leurs parcours depuis la sortie de l'école. Cette connexion permet de connaître la situation des ingénieurs à deux dates (février 2010 et février 2011). Elle ne permet pas cependant de repérer les changements qui ont pu intervenir entre ces deux dates.

Sur 1730 ingénieurs diplômés en 2009, 1116 ont répondu aux deux interrogations, soit 64,5 % de la population [tableau 1].

Dans les données présentées, les ingénieurs diplômés par la voie de l'apprentissage (4,1 %), par la formation continue et la VAE (2,6 %) ne sont pas distingués de ceux diplômés par la voie initiale (93,3 %).

Les populations répondantes ont subi un redressement statistique selon le sexe et le cursus emprunté afin de les rendre représentatives de la population des diplômés.

Tableau 1. La population des diplômés de 2009 qui ont répondu aux deux enquêtes d'insertion professionnelle (2010 et 2011)

Taux de réponse	Effectifs	Dont femmes	Formation initiale
64,5 %	1116	688	1041

Evolution des situations

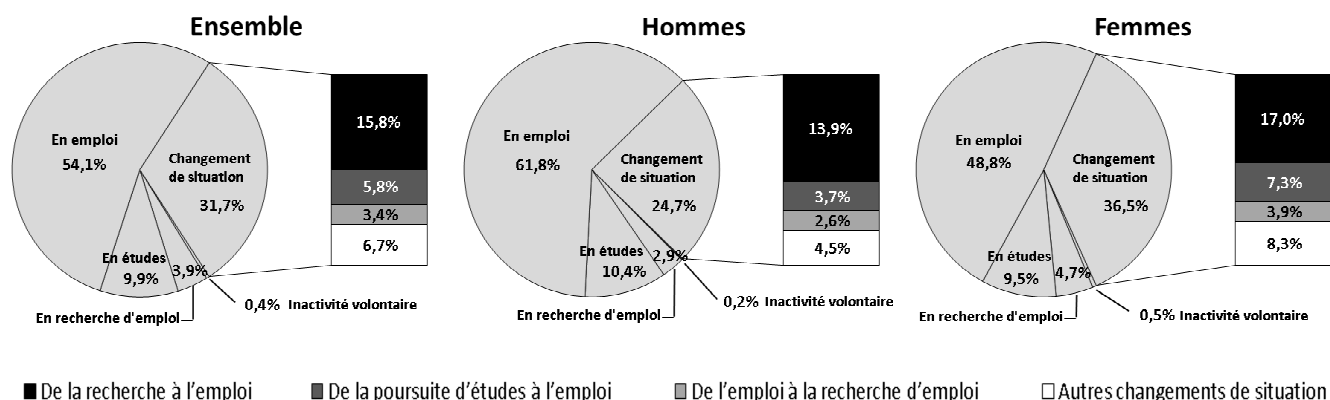
Le questionnaire soumis aux ingénieurs permet de connaître leur situation au moment des deux enquêtes : ils peuvent être en emploi, en rechercher un, poursuivre des études (dont thèses) ou être volontairement inactifs.

La comparaison de leurs réponses permet de constater que la plus grande part de ces jeunes diplômés est en février 2011 dans la même situation qu'en février 2010 [figure 1]. A ces deux dates, un peu plus de la moitié (54,1 %) exercent une activité professionnelle (48,8 % chez les femmes et 61,8 % chez les hommes), près d'1 sur 10 poursuit des études, moins de 4 % recherchent

un emploi (4,7 % chez les femmes et 2,9 % chez les hommes) et moins de 1 % est volontairement inactif.

Des changements de situations ont donc été vécus par près d'un tiers des répondants. Le plus fréquent (15,8 %), plus encore pour les femmes (17 %) que pour les hommes (13,9 %), correspond au passage de la recherche d'emploi à l'emploi. En revanche, seuls 3,4 % recherchent un emploi en février 2011 alors qu'ils travaillaient un an plus tôt. Par ailleurs, la part de ceux qui déclaraient poursuivre des études lors de la première interrogation et qui occupent un emploi au moment de la seconde est de 5,8 %. Enfin, les autres (6,7 %) ont empruntés divers parcours³.

Figure 1 – L'évolution de la situation des ingénieurs de 2009 entre février 2010 et février 2011



Evolution de la qualité de l'emploi

Parmi les ingénieurs qui sont en emploi lors des deux enquêtes, certains ont connu au moins une mobilité professionnelle.

Ainsi, on estime que 3 ingénieurs sur 10 ont changé d'emploi et 7 sur 10 ont conservé le même (le premier emploi depuis la sortie de l'école).

A court et à moyen terme, les conditions d'emploi semblent meilleures chez les ingénieurs qui ont conservé leur premier emploi par rapport à ceux qui en ont changé. Néanmoins, elles progressent plus fortement chez ces derniers entre les deux interrogations.

Chez les ingénieurs qui ont conservé le même emploi, la part de contrat à durée indéterminée (CDI) en 2010 s'élève à 66,8 % et à 85,6 % l'année suivante, soit une augmentation de plus de 18 points [tableau 2]. Cette hausse est plus marquée chez les femmes (près de 23 points) qui restent cependant moins nombreuses que les hommes à bénéficier de ce type de contrat en février 2011. Le salaire brut annuel augmente de 9,8 % entre 2010 et 2011, cette hausse atteint 10,6 % chez les hommes et 8,9 % chez les femmes. La rémunération perçue par ces dernières demeure plus faible que celle des hommes aux deux interrogations.

Les conditions d'emploi des ingénieurs qui ont changé de travail ont évolué dans des proportions plus fortes mais elles étaient, au départ, moins favorables. En

février 2010, 24,1 % des ingénieurs ayant changé d'emploi, bénéficiaient d'un CDI (31,9 % chez les hommes et 18,3 % chez les femmes). Ce taux avoisine 60 % en 2011 chez les hommes comme chez les femmes, soit respectivement, une hausse de 27 et 43 points. Si le salaire moyen annuel en début de carrière est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, la tendance s'inverse à moyen terme. En effet, la rémunération perçue par les femmes en 2011 dépasse celle des hommes de près de 500 euros. En effet, le salaire des femmes croît de façon plus élevée que celui des hommes entre les deux interrogations (+18,7 % ; +12,1 %).

Tableau 2. L'évolution des conditions d'emploi des ingénieurs 2009 entre février 2010 et février 2011

	Même emploi		Changement d'emploi	
	Part en CDI ⁴ (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes ⁵ (€)	Part en CDI ⁴ (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes ⁵ (€)
Insertion à court terme (février 2010)				
Hommes	79,0	29677	31,9	26720
Femmes	56,6	27393	18,3	25634
Ensemble	66,8	28433	24,1	26108
Insertion à moyen terme (février 2011)				
Hommes	92,8	32819	59,3	29953
Femmes	79,5	29825	61,3	30429
Ensemble	85,6	31229	60,4	30239

¹ Agrocampus Ouest, AgroParisTech, Agrosup Dijon, ENGEES, ENITAB, ESB, ESITPA, LaSalle Beauvais, ISARA, Montpellier SupAgro, Oniris, VetAgro Sup

² Voir la synthèse « L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique et paysager », enquête 2011 sur www.chlorofil.fr, rubrique Insertion professionnelle

³ Passage de l'emploi à la reprise d'études ou à l'inactivité volontaire ; passage de la recherche d'emploi à la reprise d'études ou à l'inactivité volontaire ; passage de la poursuite d'études à la recherche d'emploi ou à l'inactivité volontaire ; passage de l'inactivité volontaire à l'emploi, à la recherche d'emploi ou à la reprise d'étude

⁴ Parmi les salariés (donc hors indépendants) et hors volontaires

⁵ Toutes les rémunérations perçues en France, hors quotité de travail